



Ecolo crèche, c'est aujourd'hui ! Quand l'écologie s'invite chez les tout-petits

PAR CHRISTOPHE NAJDOVSKI,
ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE



Les écologistes ont souhaité que la Ville de Paris engage une démarche globale afin d'optimiser la qualité de l'accueil des tout-petits tout en réduisant l'impact environnemental de l'activité des crèches et des services centraux.

Depuis octobre 2012, la démarche Ecolo Crèche est expérimentée dans 20 établissements pilotes. Elle pose les bases d'une politique écologique globale pour les crèches. Le point avec Christophe Najdovski, adjoint au Maire de Paris, en charge de la Petite enfance.

Les écologistes agissent pour améliorer la qualité de vie tout en réduisant l'impact sur l'écosystème. Les leviers dans les crèches sont nombreux pour améliorer les services et l'environnement. Cela passe notamment par l'entretien des locaux, l'alimentation, la gestion des déchets, une meilleure utilisation des locaux, les différentes activités pédagogiques proposées...

Depuis 2008, grâce au travail de l'élu EELV Christophe Najdovski, la Ville de Paris a engagé une série d'initiatives écologiques dans le secteur de la Petite enfance. Parmi celles-ci :

- Augmentation jusqu'à 30% du pourcentage de l'alimentation bio dans les repas des crèches municipales,

- Investissement dans les bâtiments afin de réduire les consommations d'énergie,
- Développement de l'utilisation de produits d'entretien et de textiles éco-labellisés,
- Veille sanitaire avec le choix de la Municipalité de biberons sans bisphénol A (dès janvier 2010),

Afin de renforcer la cohérence des actions mises en places, la démarche Écolo Crèche a été lancée. Elle concerne dans un premier temps les services centraux et vingt crèches pilotes.



L'expérimentation est le meilleur moyen pour lever les réticences et convaincre du bien fondé d'une démarche.

- ① De novembre 2012 à mars 2013, un prestataire extérieur spécialisé - l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement (AME) - est chargé de réaliser le diagnostic environnemental de la chaîne de fonctionnement des services municipaux de la petite enfance et des 20 crèches pilotes volontaires.

PARIS: ÉCOLO CRÈCHE, C'EST AUJOURD'HUI !

Paris est une très grosse collectivité qui fonctionne avec des marchés importants gérés par les services centraux de la petite enfance. C'est également un ensemble de petites entités avec **430 établissements municipaux** qui ont chacune leur identité. L'objectif est donc de repérer efficacement, au niveau central ou au niveau des établissements, les pistes d'amélioration en termes *d'alimentation, d'hygiène, d'approvisionnement, de gestion des déchets, ou encore de consommation d'eau et d'énergie*. L'idée a ainsi germé de mettre en place une démarche qui puisse faire le lien entre ces deux niveaux et appréhender les évolutions possibles. **C'est ainsi que la mise en place de la démarche Écolo Crèche s'est imposée.**

Aller plus loin

Le blog de Christophe Najdovski :

www.christophe-najdovski.fr

Un article publié dans le Parisien évoquant l'expérience écolo crèche : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/paris-75/diagnostic-ecolo-dans-les-creches-municipales-16-11-2012-2324337.php>

Le label Écolo crèche a conquis la mairie... de Paris :

<http://www.laprovence.com/article/economie/le-label-ecolo-creche-a-conquis-la-mairie-de-paris>

Le site d'Écolo crèche : <http://www.ecolo-creche.fr>

- 2 Ce bilan global, financé en partie avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Ile-de-France, a donc couvert l'ensemble des aspects du secteur petite enfance de la Ville de Paris, de la politique des achats de ses services centraux à la qualité environnementale des bâtiments hébergeant des crèches, en passant par les pratiques quotidiennes des personnels et les activités proposées aux enfants.
- 3 À l'issue de la phase de diagnostic, des groupes de travail ont déterminé les perspectives d'évolutions des pratiques. Parallèlement, le programme Écolo Crèche prévoit la définition des recommandations par les groupes de travail, la mise en place d'un plan de formation adapté à chaque catégorie de personnels de la petite enfance, ainsi qu'une initiation des tout-petits au respect de l'environnement.
- 4 Ce travail réalisé permettra d'envisager l'extension de la démarche à d'autres établissements. Car pour la Ville de Paris, la démarche Écolo Crèche s'inscrit naturellement sur le moyen et le long terme.

si j'étais Maire

Christophe NAJDOVSKI, Adjoint au Maire de Paris, en charge de la Petite enfance : « L'écologie politique appliquée à la petite enfance, c'est bien sûr l'alimentation biologique et les éco-gestes ; c'est également assurer à chaque famille, quelque soit sa situation, un mode d'accueil qui lui convienne.

Disposer d'un mode d'accueil, notamment collectif, est en effet fondamental pour le développement de l'enfant, surtout s'il est issu d'un milieu défavorisé. La petite enfance est une période importante pour les capacités cognitives et le langage. Offrir un mode d'accueil de qualité est donc essentiel dans une perspective d'éveil, d'éducation et de socialisation. Une réflexion doit être menée, notamment avec les pédagogues, sur la pertinence de la césure instituée entre l'accueil des tout-petits jusqu'à trois ans et la politique éducative après trois ans. À l'instar des pays nordiques qui ont mis en place les politiques de la petite enfance les plus volontaristes et les plus efficaces, la Petite enfance doit devenir partie intégrante indissociable d'une politique de l'enfance.

L'enjeu est aussi économique, offrir une place d'accueil et des dispositifs souples permet aux parents de concilier sereinement vie professionnelle et vie familiale.

Développer l'accueil est primordial pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Lorsque les parents gardent eux-mêmes leur enfant, ce sont quasi systématiquement les mères qui s'en chargent. Quant aux femmes seules avec enfant, il est vital pour elles de leur proposer un mode d'accueil.

Seul un véritable service public de la petite enfance permettra de répondre à ces enjeux. La construction de ce service public doit s'organiser autour du développement de l'offre d'accueil, en donnant la priorité aux équipements plutôt qu'aux aides à la personne, en privilégiant les opérateurs à but non lucratif, publics ou associatifs.

C'est aussi dans ce cadre que l'on pourra mener à plus large échelle les projets innovants, comme par exemple ceux expérimentés à Paris (Écolo crèche, sensibilisation dès le plus jeune âge à l'égalité entre filles et garçons...) »



Christophe NAJDOVSKI

ADJOINT AU MAIRE DE PARIS, EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE

christophe.najdovski@paris.fr

Pierre LADA, Directeur de cabinet : pierre.lada@paris.fr

Publié par la FEVE en mai 2013 ★ Responsable de la publication : Jean-François CARON, président de la FEVE ★ Responsable de la rédaction : Arnault COSTILHES, directeur ★ Coordination : Catherine Candelier, Catherine Hervieu et Ronan Dantec, membres du bureau de la FEVE & Marco Di GIUSTO, chargé de mission.



la formation des élu/es est assurée par le Cédis
www.cedis-formation.org

[PUBLINFO]